



INDICATEURS DE PERFORMANCE 2021

Domaine : Immobilier (développement des compétences juridiques)

Nombre de personnes formées : 122

Public formé : Professionnels de l'immobilier (Avocats, Notaires, Responsables et Agents de services fonciers, Agents foncier des collectivités publiques, Agents/Conseillers immobiliers, Diagnostiqueurs...)

Analyse de l'année :

Généralités

122 personnes ont été formées cette année tous types de formation confondues, ce qui représente **262 heures** de formations dispensées, soit au total **37 jours** de formations.

96,03 % des participants se sont présentés à la formation à laquelle ils s'étaient inscrits. Le taux d'assiduité s'établit quant à lui à **95,24 %** pour l'ensemble des formations réalisées.

Les formations dispensées sont principalement des formations courtes n'excédant pas 5 jours, la durée de formation suivie la plus répandue étant de 2 jours.

Les formations les plus longues sont celles qui sont suivies par des personnes ayant besoin d'une expertise métier particulière, arrivant sur des nouvelles missions. Les plus courtes sont celles suivies par des personnes souhaitant actualiser leurs connaissances et leurs compétences.

96,71 % des participants estiment avoir atteint les objectifs visés par les formations suivies.

96,71 % des participants estiment que la formation qu'ils ont suivie répondait parfaitement à leurs attentes.

Plus globalement le taux de satisfaction total est de : 97,70 % sur l'année 2021 ce qui nous permet d'afficher un taux de satisfaction global au 31 décembre 2021 de 98,68 %

Formations diplômantes : Néant

Formations catalogues

Le nombre de sessions catalogues réalisées est de **17**, soit **68,00 %** des formations dispensées au cours de l'année par notre organisme.

Formations sur-mesure (ateliers pratiques inclus)

Le nombre de sessions réalisées sur-mesure est de **8**, soit **32,00 %** des formations dispensées au cours de l'année par notre organisme de formation.

	Nombre de places ouvertes	Candidats inscrits	Taux de remplissage des sessions	Stagiaires présents	Taux de présence	Stagiaires assidus	Taux d'assiduité	Nbre d'heures	Journées de formation	Taux de retour des questionnaires	Taux d'atteinte des objectifs	Satisfaction sur la qualité de la formation dispensée	
FORMATIONS CATALOGUE													
C02 01	Acquérir les bases indispensables en urbanisme	Formation non dispensée en 2021											
C02 02	Etablir un ERP en toute sérénité	8	7	87,50 %	7	100,00 %	7	100,00 %	5	0,71	37,50 %	91,67 %	100,00 %
C02 03	Hypothèques-Cadastre	40	15	37,50 %	14	93,33 %	14	100,00 %	28	4	50,00 %	75,00 %	99,29 %
C02 04	Servitudes et mitoyenneté, restrictions du droit de propriété	Formation non dispensée en 2021											
C02 05	Les régimes matrimoniaux au cœur des contrats immobiliers	Formation non dispensée en 2021											
C02 06	Appréhender les bases de l'évaluation immobilière	60	30	50,00 %	29	96,67 %	28	96,55 %	84	12	39,29 %	100,00 %	93,18 %
C03 01	Rédaction des actes authentiques en la forme administrative	21	14	66,67 %	14	100,00 %	14	100,00 %	49	7	50,00 %	96,43 %	100,00 %
C03 02	Procédure d'appropriation des biens sans maître et abandonnés	10	2	20,00 %	2	100,00 %	2	100,00 %	7	1	3,13 %	100,00 %	100,00 %
C03 03	Détermination du domaine public des personnes publiques	Formation non dispensée en 2021											
SOUS-TOTAL FORMATIONS CATALOGUE		139	68	52,33 %	66	98,00 %	65	99,31 %	173	25	35,98 %	92,62 %	98,49 %
FORMATIONS SUR-MESURE													
Evaluation locative		10	13	130,00 %	11	84,62 %	11	100,00 %	14	2	0,00 %	-	-
Evaluation immobilière, vision périphérique		6	6	100,00 %	6	100,00 %	6	100,00 %	7	1	100,00 %	91,67 %	91,67 %
Contexte d'exercice des professionnels de l'immobilier		6	6	100,00 %	6	100,00 %	6	100,00 %	14	2	50,00 %	100,00 %	100,00 %
SOUS-TOTAL FORMATIONS SUR-MESURE		22	25	110,00 %	23	94,87 %	23	100,00 %	35	5	50,00 %	95,83 %	95,83 %
TOTAL		161	93	81,17 %	89	96,44 %	88	99,66 %	208	30	42,99 %	94,23 %	97,16 %

Définition des termes :

- ⇒ **Candidat inscrit** : personne faisant acte de candidature sur un ou plusieurs modules.
- ⇒ **Stagiaire présent** : stagiaire qui a assisté à au moins une heure de formation sur le module.
- ⇒ **Stagiaire assidu** : stagiaire qui a assisté à au moins deux tiers de la durée totale du module.
- ⇒ **Journées-stagiaires effectives** : ensemble des heures de présence en formation (1 journée-stagiaire représente 7h de présence)
- ⇒ **Taux de remplissage** : rapport entre le nombre de personnes inscrites et le public potentiel.
- ⇒ **Taux d'assiduité** : rapport entre le nombre de stagiaires assidus et le nombre de candidats présent au départ de la formation.
- ⇒ **Taux de retour des questionnaires** : rapport entre le nombre de stagiaires assidus et le nombre de questionnaires satisfaction rendus.
- ⇒ **Satisfaction sur la qualité de la formation dispensée** : le niveau de satisfaction est gradué de très satisfaisant, plutôt satisfaisant, plutôt pas satisfaisant, pas du tout satisfaisant

Analyse de la satisfaction qualité :

4	Qualité du contenu	100,00 %
3	Pédagogie du formateur	98,68 %
2	Qualité des échanges avec le formateur	98,68 %
1	Qualité du support	94,74 %

